



DATE DE PUBLICATION : 24 OCTOBRE 2024

Le Directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental des Alpes-Maritimes au responsable du service des particuliers de Nice

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, Directeur régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 9 septembre 2024 ;
Délégation permanente est donnée à **Madame Manon BOUZEBIBA**, responsable du service des particuliers à NICE, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie le concernant, soit le service des particuliers.

Fait à Nice, le 1^{ER} octobre 2024

Philippe BILLARD